

## SILVERSHINE S 1100

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SILVERSHINE S 1100

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : ECKART GmbH  
Guentersthal 4  
91235 Hartenstein  
Téléphone : +499152770  
Téléfax : +499152777008  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : msds.eckart@altana.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK Gefahrgut Büro GmbH, Ingelheim, Germany:  
From outside US: : (001) 352-323-3500  
(First call in English, response in your language is possible)  
US & Canada (toll free) : 1-800-5355-053

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Matières solides inflammables , Catégorie 1	H228: Matière solide inflammable.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique , Catégorie 3, Système respiratoire	H335: Peut irriter les voies respiratoires.
, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique , Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Facilement inflammable	R11: Facilement inflammable.
Irritant	R37: Irritant pour les voies respiratoires.
Dangereux pour l'environnement	R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme

## SILVERSHINE S 1100

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

pour l'environnement aquatique.  
 R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H228 Matière solide inflammable.  
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
 P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
**Intervention:**  
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
 P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: Sable sec.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:  
 64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

### 2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible.

**SILVERSHINE S 1100**

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges****Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6 265-199-0 01-2119455851-35	Xn; R65 Xi; R37 N; R51/53 R10 R66 R67	Flam. Liq. 3; H226 Asp. Tox. 1; H304 STOT SE 3; H335, H336 Aquatic Chronic 2; H411	>= 25 - < 50
naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9 265-150-3	Xn; R65	Asp. Tox. 1; H304	>= 25 - < 50
aluminium	7429-90-5 231-072-3 01-2119529243-45	F; R11	Flam. Sol. 1; H228	>= 25 - < 50

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- Amener la victime à l'air libre.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.

## SILVERSHINE S 1100

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Risques : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pas d'information disponible.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Sable sec, Poudre spéciale contre les feux métalliques
- Moyens d'extinction inappropriés : poudre ABC, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Eau, Mousse

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

## SILVERSHINE S 1100

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Éviter la formation de poussière.  
Enlever toute source d'ignition.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Utiliser un équipement de protection individuelle.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ne pas rincer à l'eau.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Utiliser un équipement de manutention mécanique.  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

## SILVERSHINE S 1100

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules respirables. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Garantir absolument la mise à la terre des récipients et des appareils. Réaction avec l'eau en libérant un gaz extrêmement inflammable (hydrogène). Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
- Précautions pour le stockage en commun : Ne pas entreposer près des acides. Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables. Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis. Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage. Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des

## SILVERSHINE S 1100

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

réactions exothermiques.

Classe de stockage (Allemagne) : 4.1B, Matières dangereuses solides inflammables

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
aluminium	7429-90-5	VME	10 mg/m <sup>3</sup>	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites indicatives			
aluminium	7429-90-5	VME (poudre)	5 mg/m <sup>3</sup>	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites indicatives			
aluminium	7429-90-5	VME	10 mg/m <sup>3</sup>	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes			
aluminium	7429-90-5	VME (Fraction alvéolaire)	5 mg/m <sup>3</sup>	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes			
aluminium	7429-90-5	VME	5 mg/m <sup>3</sup>	2012-05-10	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites indicatives			

#### DNEL:

solvant naphta aromatique léger (pétrole) (64742-95-6)

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion

## SILVERSHINE S 1100

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

**DNEL:**  
 solvant naphta aromatique  
 léger (pétrole) (64742-95-6)

Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
 Valeur: 11 mg/kg

**DNEL:**  
 solvant naphta aromatique  
 léger (pétrole) (64742-95-6)

Utilisation finale: Consommateurs  
 Voies d'exposition: Contact avec la peau  
 Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
 Valeur: 11 mg/kg

**DNEL:**  
 solvant naphta aromatique  
 léger (pétrole) (64742-95-6)

Utilisation finale: Consommateurs  
 Voies d'exposition: Inhalation  
 Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
 Valeur: 32 mg/m3

**DNEL:**  
 naphta lourd (pétrole),  
 hydrotraité (64742-48-9)

Utilisation finale: Travailleurs  
 Voies d'exposition: Contact avec la peau  
 Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
 Valeur: 300 mg/kg

**DNEL:**  
 naphta lourd (pétrole),  
 hydrotraité (64742-48-9)

Utilisation finale: Consommateurs  
 Voies d'exposition: Ingestion  
 Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
 Valeur: 300 mg/kg

**DNEL:**  
 naphta lourd (pétrole),  
 hydrotraité (64742-48-9)

Utilisation finale: Consommateurs  
 Voies d'exposition: Contact avec la peau  
 Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
 Valeur: 300 mg/kg

**DNEL:**  
 naphta lourd (pétrole),  
 hydrotraité (64742-48-9)

Utilisation finale: Consommateurs  
 Voies d'exposition: Inhalation  
 Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
 Valeur: 900 mg/m3

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
- : Lunettes



## SILVERSHINE S 1100

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

### Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)

### Remarques

: L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

: Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte.

Veillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.

Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau

Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.

### Protection de la peau et du corps

: Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

### Protection respiratoire

: En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Dans le cas où la concentration de la poudre dépasse 10 mg/m<sup>3</sup> le masque anti-poussière est recommandé.

: Utiliser une protection respiratoire lorsque la valeur limite d'exposition est dépassée.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

#### Conseils généraux

: Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

## SILVERSHINE S 1100

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

locales.

:

Eau

:

: Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Solide pâteux
Couleur	: argent
Odeur	: inodore
pH	: donnée non disponible
Point de congélation	: donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: 162 °C
Point d'éclair	: 41 °C
Masse volumique apparente	: donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: donnée non disponible
Auto-inflammabilité	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité	: donnée non disponible
Hydrosolubilité	: donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: donnée non disponible
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: donnée non disponible

## SILVERSHINE S 1100

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

Viscosité, cinématique : donnée non disponible

Temps d'écoulement : donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

donnée non disponible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Sous l'action des acides et des solutions alcalines, formation possible d'hydrogène.

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Éviter une évaporation jusqu'à l'état sec.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides  
Bases  
Oxydants

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Autres informations : donnée non disponible

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

#### Composants:

## SILVERSHINE S 1100

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

### **7429-90-5 :**

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat: > 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

donnée non disponible

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

#### **Produit**

Les poussières du produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil respiratoire.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

donnée non disponible

### **Cancérogénicité**

donnée non disponible

### **Toxicity to reproduction/fertility**

donnée non disponible

### **Reprod.Tox./Development/Teratogenicity**

donnée non disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

donnée non disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

donnée non disponible

### **Toxicité par aspiration**

donnée non disponible

## SILVERSHINE S 1100

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

### Information supplémentaire

#### Produit

Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

donnée non disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique  
supplémentaire

: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## SILVERSHINE S 1100

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

---

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Le code européen des déchets : 12 01 04 - fines et poussières de métaux non ferreux

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

---

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADR : 1325  
IMDG : 1325  
IATA : 1325

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : SOLIDE ORGANIQUE INFLAMMABLE, N.S.A.  
(Aluminium pigment paste, Solvent naphtha)

IMDG : FLAMMABLE SOLID, ORGANIC, N.O.S.  
(Aluminium pigment paste)

IATA : FLAMMABLE SOLID, ORGANIC, N.O.S.  
(Aluminium pigment paste)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 4.1  
IMDG : 4.1  
IATA : 4.1

#### 14.4 Groupe d'emballage

## SILVERSHINE S 1100

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

### ADR

Groupe d'emballage : II  
Code de classification : F1  
Numéro d'identification du danger : 40  
Étiquettes : 4.1  
Code de restriction en tunnels : (E)

### IMDG

Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 4.1  
No EMS Numéro : F-G, S-G

### IATA

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 448  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 445  
Instruction d'emballage (LQ) : Y441  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 4.1

### 14.5 Dangers pour l'environnement

**IMDG** : Polluant marin  
**ADR** : Dangereux pour l'environnement

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**  
donnée non disponible

---

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## SILVERSHINE S 1100

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible

## SECTION 16: Autres informations

### Texte complet pour phrases R

R10	Inflammable.
R11	Facilement inflammable.
R37	Irritant pour les voies respiratoires.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

### Texte complet pour phrase H

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H228	Matière solide inflammable.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.